

Cours de français en Langue des Signes Française (LSF) à destination de personnes sourdes étrangères Module A1.2

Public visé

La formation de français en Langue des Signes Française module A1.2 du CECRL s'adresse aux personnes sourdes d'origine étrangère.

Prérequis

Pour participer à cette formation, il est nécessaire que les personnes sourdes étrangères maîtrisent la LSF et aient quelques bases en français écrit ou validé le module A1.1.

Durée et modalités d'organisation

Cours collectif de 30 heures, 15 séances de 2 heures.

La formation a lieu dans les locaux de l'ADIS, 27 rue du Commandant Perceval 73000 CHAMBERY.

Objectifs généraux

- Consolider les bases pour interagir dans des situations simples de la vie quotidienne
- Poursuivre sa découverte de la culture française

Objectifs spécifiques

- Exprimer un besoin en lien avec la vie quotidienne
- Gérer des interactions concrètes liées aux besoins immédiats et à l'environnement familial

Contenu

- Expression écrite : demander et donner des informations pratiques (faire des courses, demander son chemin, indiquer une direction). Rédiger une courte note, un message ou un e-mail simple pour donner des nouvelles ou fixer un rendez-vous.
- Compréhension écrite : comprendre des messages courts et familiers (cartes postales, textes, courriels amicaux ou professionnels de base).
- Vocabulaire : Les nombres, l'heure, les jours et mois, les commerces, l'habitat, les transports et les loisirs.
- Linguistique : consolidation du présent des verbes usuels, introduction des adjectifs possessifs et démonstratifs, prépositions de lieu, premiers repères pour exprimer le futur proche ou le passé récent/composé.
- Socio linguistique : connaître les règles de vie et valeurs associées, les institutions et les symboles de la France. Repérage géographique, et sensibilisation aux démarches administratives et à la culture française

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Des formatrices diplômées et expérimentées.

Une documentation et des ressources pédagogiques.

Un service de formation bilingue composé de professionnels qualifiés sourds et entendants.

Evaluation de la formation

Attestation de fin de formation délivrée suite à une évaluation formative.

Débouchés

A l'issue de ce module de formation A1.2, l'apprenant sourd étranger est capable de communiquer de façon simple dans des situations concrètes de la vie quotidienne. La poursuite de l'apprentissage du français en LSF est indispensable pour poursuivre l'acquisition de nouvelles compétences et l'inscription au module suivant est recommandé.

Délai d'accès

1 an maximum

Accessibilité

Nous indiquer au moment de l'inscription si vous avez besoin d'accommodations spécifiques.

Modalités d'accès à la formation

Sur dossier d'inscription à demander au secrétariat : adisignes@adis-savoie.fr / 04.79.33.61.07

